

IMPACT DE LA MAUVAISE GOUVERNANCE SUR LA SECURITÉ EN AFRIQUE : LE CAS DE LA CÔTE D'IVOIRE (1960-2017)

Kouamé Kossonou Frédéric SECRE

Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

fredericdec2014@gmail.com

Résumé

De nombreux fléaux, notamment la mauvaise gouvernance, touchent sérieusement le continent africain. Les malversations financières commises au sommet des Etats suscitent une kyrielle de problèmes tels que l'insécurité. En effet, autour des années 1960, plus de 90% des colonies d'Afrique sont indépendantes. L'autorité coloniale européenne laisse la place aux élites africaines pour diriger les territoires qui relèvent de leur ressort respectif. Mais la confiance placée en elles pour relever le défi du développement des pays africains s'est vite transformée en un cauchemar. En Côte d'Ivoire, à partir des années 1970 sous la présidence de Félix Houphouët-Boigny, des crises économiques, politiques et sociales affectent profondément le pays et se muent en conflits civilo-politiques et militaires dès 1990. Est citée parmi les facteurs déclencheurs, la mauvaise gouvernance à travers les détournements des deniers publics et la dictature. La question centrale est de savoir l'influence que les détournements des deniers publics et la dictature ont eue sur la sécurité en Côte d'Ivoire depuis le règne de Félix Houphouët-Boigny (1960-1993). Les objectifs visés consistent à montrer la responsabilité de Félix Houphouët-Boigny et celle de son clan dans les crises de sécurité en Côte d'Ivoire. Les résultats attendus sont les incidences de la mauvaise gestion des fonds publics et de l'autoritarisme sur le fonctionnement économique, politique, social, militaire et sécuritaire en Côte d'Ivoire entre 1960 et 2017. Les données documentaires collectées et l'analyse constituent la trame de fond de la méthodologie de travail. L'endettement du pays, la pauvreté des populations, le coup d'Etat militaire de 1999, la rébellion de 2002, la guerre civilo-militaire de 2010-2011, ses nombreux morts, blessés à vie et exilés, le terrorisme, le djihadisme, le grand banditisme, la vente et consommation de la drogue en Côte d'Ivoire actuelle sont les conséquences de la faillite politique de Félix Houphouët-Boigny et de son clan.

Mots clés : *crises, Côte d'Ivoire, impact, Houphouët-Boigny, sécurité.*

Abstract

Many scourges, notably bad governance, are seriously affecting the African continent. Financial malpractice at the highest levels of government has given rise to a host of problems, including insecurity. By the 1960s, more than 90% of Africa's colonies were independent. European colonial authority gave way to African elites to run the territories under their respective jurisdiction. But the trust placed in them to take up the challenge of developing African countries quickly turned into a nightmare. In Côte d'Ivoire, from the 1970s onwards, under the presidency of Félix Houphouët-Boigny, economic, political and social crises had a profound effect on the country, turning into civil-political and military conflicts from 1990 onwards. One of the triggering factors was poor governance through misappropriation of public funds and dictatorship. The central question is the influence that misappropriation of public funds and dictatorship have had on security in Côte d'Ivoire since the reign of Félix Houphouët-Boigny (1960-1993). The objectives are to show the responsibility of Félix Houphouët-Boigny and his clan in the security crises in Côte d'Ivoire. The expected results are the impact of mismanagement of public funds and authoritarianism on the economic, political, social, military and security functioning of Côte d'Ivoire between 1960 and 2017. The documentary data collected and the analysis form the backdrop to the work methodology. The country's indebtedness, the poverty of the population, the military coup of 1999, the rebellion of 2002, the civil-military war of 2010-2011 and its many deaths, lifelong injuries and exiles, terrorism, jihadism, organised crime and the sale and consumption of drugs in Côte d'Ivoire today are the consequences of the political bankruptcy of Félix Houphouët-Boigny and his clan.

Key words: crises, Côte d'Ivoire, impact, Houphouët-Boigny, security.

Introduction

L'économie et la politique sont au centre du fonctionnement de toute société humaine organisée pour le progrès et le bien-être du groupe, du pays ou de la nation. Le 07 août 1960 Félix Houphouët-Boigny devient le premier président de la République de la Côte d'Ivoire, pays composé de plus d'une soixantaine d'ethnies. Tous les peuples issus de ces ethnies vivent sous sa responsabilité politique en tant que chef

suprême, selon les lois définies par la constitution du 03 novembre 1960. Houphouët-Boigny a donc, en mains, la conduite de l'économie, du pouvoir politique et de la direction des hommes de son pays. Il a aussi en charge la bonne gestion des fonds publics générés par les secteurs d'activités et les prêts monétaires alloués à la Côte d'Ivoire par les organismes internationaux et les pays tiers. La croissance économique de la Côte d'Ivoire était tellement bonne au cours de la première décennie de l'indépendance que les slogans tels que « le miracle ivoirien », « la Côte d'Ivoire, vitrine de l'Afrique de l'Ouest » sont répétés à l'envie. Mais à partir de la deuxième décennie de l'indépendance, les crises économiques apparaissent. Elles suscitent des conflits politiques, sociaux et militaires qui vont de mal en pis dès les années 1990 et atteignent leur paroxysme entre 1999 et 2017.

Les détournements des deniers publics et la dictature du pouvoir politique sont pointés du doigt comme un système mis en place et sur lequel repose en partie la gouvernance politique du régime du Président Félix Houphouët-Boigny entre 1960 et 1993. La problématique centrale de cette étude est de savoir les conséquences négatives de la dictature et des malversations financières du régime de Félix Houphouët-Boigny sur l'armée, la sécurité et la stabilité politique en Côte d'Ivoire. L'objectif visé est de montrer la responsabilité d'Houphouët-Boigny et de son clan dans les crises de sécurité en Côte d'Ivoire. Faire un exposé sur les fonds publics détournés et les difficultés économiques issues, montrer la gouvernance dictatoriale et les méthodes utilisées par le régime de Félix Houphouët-Boigny, présenter les remous sociaux et les différents conflits survenus en Côte d'Ivoire sont les objectifs spécifiques poursuivis.

La méthodologie utilisée dans le cadre de ce travail a consisté à la collecte d'informations documentaires, au regroupement par thématique des données recueillies, à

l'analyse et à la confrontation de celles-ci. Ainsi, est assorti de cette démarche un plan doublement thématique et chronologique, scindé en deux parties. Le premier centre d'intérêt fait un exposé non exhaustif sur les détournements des fonds publics par Félix Houphouët-Boigny et son clan en Côte d'Ivoire entre 1960 et 1993. Le deuxième centre de réflexion explique la démarche spécifique de gouvernance politique de Félix Houphouët-Boigny et les incidences économique, politique, sociale et militaires suscitées par l'autoritarisme du pouvoir et les détournements des deniers publics.

1-Détournements des fonds publics en Côte d'Ivoire (1960-1993)

Ce chapitre présente un tableau non exhaustif des fonds publics détournés par le régime de Félix Houphouët-Boigny sur la base des informations révélées par des auteurs. L'objectif recherché ici est de montrer que ces montants faramineux volés à l'Etat et cachés dans des paradis fiscaux sont destinés au peuple pour son bien-être et pour le développement du pays. Si ces fonds publics étaient utilisés à bon escient, le djihadisme, le terrorisme, les crises politiques, guerres civiles, tensions sociales survenus entre 1964 et 2017 en Côte d'Ivoire seraient évitées.

1.1. Une esquisse des deniers publics détournés par le régime d'Houphouët-Boigny (1960-1993)

La question centrale de ce chapitre est : peut-on «...cacher la vérité au peuple pour son bien, le tromper pour son salut ? (Swift, 2017 : 12-13). La réponse est négative. Parce que « L'art du mensonge politique », celui « ...de faire accroire au peuple des faussetés salutaires, pour quelque bonne fin » sera découvert tôt ou tard à travers le résultat ou l'effet qu'il produit. En effet, Félix Houphouët-Boigny est le premier président de la Côte d'Ivoire. Il proclame l'indépendance du pays le 07 août

1960 et le dirige jusqu'à sa mort le 07 décembre 1993 (Wodié, 1996 : 72 ; Diom, 2008 : 7). La croissance économique sous son régime dans les années 1960-1980 fait dire par certains « le miracle ivoirien » (Dozon, 2011 : 104-105 ; Settié, 1997 : 20). Mais, ce slogan économique cache une réalité financière appauvrissante, manifestement voulue par le régime d'Houphouët-Boigny (Teya, 1985 : 45-54 ; Amondji, 1986 : 94-97 ; Wodié, 1996 : 73-75).

Dans un extrait de ce qu'il a écrit, Marcel Amondji (1986 : 98-99) dit :

La dégradation de la vie politique ivoirienne fut avant tout un processus imperceptible dû à des causes dont peu d'Ivoiriens ...ont eu conscience de façon constante. Sinon, il serait impossible d'expliquer la facilité avec laquelle F. Houphouët-Boigny a mené tout un peuple "en bateau" pendant plus de vingt ans en se servant presque uniquement des seules sources du verbe. Donner à l'un des pays où l'exploitation du peuple et le pillage de ses ressources par les monopoles impérialistes sont les plus intenses et impitoyables la façade bénigne d'une démocratie patriarcale débonnaire, est l'ambition que le chef de l'Etat ivoirien a toujours poursuivie. ...les Ivoiriens furent victimes de cette illusion qui les empêcha d'apercevoir le cancer qui rongait leur société.

Félix Houphouët-Boigny est considéré comme « ...l'un des chefs d'État les plus riches d'Afrique » (Dulin et Merckaert 2009 : 100 ; Verschave, 2003 : 132). Sa richesse est estimée à 7 milliards de dollars (Baker 2005 : 51-52). François Mattei (2014 : 148) déclare que la fortune financière du premier président ivoirien est évaluée entre « ...7 et 11 milliards de dollars... ». L'Organisation non gouvernementale, QUID, dit, quant à elle, que le Président Félix Houphouët-Boigny possède

un montant de 11 milliards de dollars dans ses comptes bancaires en 1992, soit une année avant son décès (Dulin et Merckaert 2009 : 99-100). Pour sa part, Verschave (2003 : 127 et 131) écrit que Félix Houphouët-Boigny dispose d'une fortune formidable, et a fait la capitale Abidjan un, « ...des tourniquets de valises de billets... ». Selon lui, la richesse d'Houphouët-Boigny « ...a été évalué à 60 milliards de francs français : plus que le produit national brut ivoirien... » (Verschave, 2003 : 131).

Ces montants détournés sont logés dans des paradis fiscaux à l'étranger, tels que la Suisse, notamment à UBS, SIB, Everlasting (Madelin, 1993 : 307-315). Félix Houphouët-Boigny « ...avait d'ailleurs déclaré à des enseignants ivoiriens en grève » : « Quel est l'homme sérieux dans le monde qui ne place pas une partie de ses biens en Suisse ? » (Verschave, 2003 : 132 ; Dulin et Merckaert, 2009 : 99-100 ; Madelin, 1993 : 315). En fait, les Enseignants l'accusent avec son clan en 1983 et en 1990 d'avoir déposé de l'argent dans les comptes en Suisse, alors que le pays subit une crise économique. Aussi, la population ivoirienne dénonce-t-elle les vols et les corruptions qui gangrènent le sommet de l'Etat. Houphouët-Boigny déclare aux protestataires : « On ne regarde pas dans la bouche de celui qui grille des arachides » (Diom, 2008 : 12 ; Akindès, 2023 : 30-31). Comme le dit-on "le pouvoir rend fou". Les réponses du Président Houphouët-Boigny frisent un mépris et un sarcasme envers son peuple dont il a la garde et la gestion des fonds publics pour le progrès du pays et bien-être des habitants. La gouvernance de F. Houphouët-Boigny repose sur un système clanique (Teya, 1985 : 16-27 et 33-34 ; Wodié, 1996 : 254-257 et 260-264 ; Diom, 2008 : 20 et 32). Etant le premier représentant de la Françafrique en Afrique (Mattei, 2014 : 172), Houphouët-Boigny sert les intérêts français et abandonne son peuple dans la souffrance. En effet, dans une correspondance du 20 février 1973, adressée au président Georges Pompidou,

Jacques Foccart livre des informations secrètes au sujet de ses rapports cordiaux avec Félix Houphouët-Boigny :

« Félix Houphouët-Boigny, comme la plupart des chefs d'Etat africains, préoccupés par les élections françaises et leurs résultats, m'a fait parvenir une forte somme d'argent pour aider la campagne. Ce n'est pas la première fois qu'il agit ainsi. Je prendrai une partie pour la campagne et je lui rendrai le reste. Il faut retenir que cet homme est extrêmement gentil » (E. Diom, 2008 : 11).

Cette gentillesse, le Président Houphouët-Boigny la renouvelle à « Valéry Giscard d'Estaing et à Jacques Chirac lors des présidentielles de 1981 et de 1988 face à François Mitterrand », le socialiste, déclare Diom (2008 :11). Teya (1985 : 55-64), Diom (2008 : 11) et Amondji (1986 :126-127) déclarent que le Président Houphouët-Boigny appauvrit son pays et est responsable de la misère dans laquelle vivent des populations ivoiriennes.

A l'analyse, c'est une gabegie financière à laquelle s'est montré le président ivoirien en faveur de la classe politique française, au détriment de son peuple. Des montants dont il est malheureusement difficile d'évaluer la quantité. En réalité, c'est un détournement. Ces montants décaissés régulièrement sont-ils autorisés par le Parlement ivoirien ? Aucune comptabilité ou la Cour des comptes n'en ont parlé. Ce silence laisse comprendre la mainmise de Félix Houphouët-Boigny sur les finances publiques ivoiriennes, puisque personne ne pouvait oser parler, au risque d'être poursuivie. Le « ...président Félix Houphouët-Boigny...apparaît de loin comme l'autorité suprême qui anime et détermine les...options politiques de son pays » (Nandjui, 1995 : 68 ». Les malversations financières en faveur de la France, pays développé de surcroît, montrent que Félix Houphouët-Boigny ne dirige pas la Côte d'Ivoire au profit des

Ivoiriens. Il le fait plutôt en faveur de l'Hexagone (Teya, 1985 :11).

En effet, Houphouët-Boigny doit son pouvoir politique et sa puissance sur les chefs d'Etat africains grâce au général de Gaulle à qui il est loyal et pour qui il est espion de la France en Afrique. Son long règne au pouvoir est la récompense de sa fidélité à la France (Kaba, 1989 : 39-45 et 47-72. En contrepartie, la France veille sur son pouvoir à travers l'armée française implantée à Port-Bouet et aussi des agents de services de renseignements français qui foisonnent tous les secteurs d'activités en Côte d'Ivoire (Teya, 1985 : 83-89 ; Niakate et Duhem, 2017 : 33-35 ; Ouattara, 2008 : 149-152 ; Kaba, 1989 : 39-45 et 47-72). Au regard de sa manière de gouverner par le musèlement des partis politiques et des libertés d'expression et de ses relations avec la France, F. Houphouët-Boigny est un homme rusé, pensent Diarra (1997, 211-212) et Ouattara (2008 : 152-154).

Tous faits historiques montrent bien les sommes colossales que détenait le Président Félix Houphouët-Boigny et toutes les peines qu'il y a à s'accorder sur le total exact des deniers publics détournés par le Président ivoirien et son clan. Ils mettent également en lumière une des faces des relations diplomatiques entre Félix Houphouët-Boigny et la classe politique française, entre la Côte d'Ivoire et la France impérialiste. L'argent du contribuable ivoirien détourné a également servi à Félix Houphouët-Boigny d'avoir des biens matériels mal acquis à l'insu ou au vu et au su des Ivoiriens, réduits à l'impuissance par les répressions militaires et policières (Madelin, 1993 : 307-315)

1.2. Un essai d'exposé sur les biens immobiliers d'Houphouët-Boigny obtenus à travers les fonds publics

Félix Houphouët-Boigny, « ...détenait d'innombrables intérêts et propriétés en Côte d'Ivoire, en France et en Suisse. Une voie

d'accumulation parmi bien d'autres : Houphouët produisait plus de 30 000 tonnes d'ananas par an, un tiers de la production ivoirienne, avec des ouvriers payés par le budget de l'Etat ! » (Verschave, 2003 : 132). Les biens immobiliers d'Houphouët-Boigny sont obtenus à partir des fonds publics détournés, puisque sous son régime, « ...il n'y avait aucune différence entre la caisse de l'Etat et la poche du chef de l'Etat » (Mattei, 2014 : 149). Parmi ses biens mal acquis, il y a,

« ...une dizaine de propriétés en région parisienne, dont une gentilhommière de style Louis XIV à Sois-sur-Ecole, l'ancien appartement de Jean Gabin dans le VIII^e Arrondissement de Paris, un autre dans le XI^e, ainsi que sa résidence personnelle, rue Masseran (VII^e), avec un parc de 8 590 m², évaluée en 1998 à 18,3 millions d'euros. A cela s'ajoutent d'autres propriétés dans la capitale française... Il détenait aussi une maison en Suisse, au Chêne Bourg et une propriété en Italie, à Castel Gondolfo. » (Madelin, 1993 : 307-315 ; Dulin et Merckaert, 2009 : 100).

Le président F. Houphouët-Boigny détient aussi des appartements en France, situés à Avenue Bosquet, rue Jean Nicot, boulevard St Germain, rue de la Chaise, rue de Grenelle (Dulin et Merckaert, 2009 : 100). En Suisse, Houphouët-Boigny possède « ...de multiples sociétés immobilières (SI Grand Air, SI Picallpoc, Intercafco) et était actionnaire des bijouteries-horlogeries huppées de Genève, Piaget et Harry Winston » (Dulin et Merckaert, 2009 : 100). Ces biens privés personnels sont un nœud gordien. Ils sont, en effet, l'objet d'une dispute judiciaire (Mattei, 2014 : 148-149). L'Etat ivoirien revendique sa part et mène une bataille pour récupérer les biens qui lui reviennent de droit. En France, la justice sous la direction de Pierre Zecri a reconnu en janvier 2007 qu'une partie des biens

d'Houphouët-Boigny appartient à l'Etat ivoirien, en dehors des héritiers. Ainsi, la République ivoirienne détient,

« ...autour du 102 avenue Ryamond Poincaré, siège de l'ambassade de Côte d'Ivoire en France, deux hôtels particuliers dans la rue adjacente (rue Léonard de Vinci), un de 720 m² sur trois étages loués à peine "10.000 euros par an les 10 premières années" à une société belge avec un bail de 30 ans, l'autre de 500 m² loué pour 15 ans à l'avocat du président Gbagbo pour un montant dérisoire. Un troisième, boulevard Suchet, serait l'ancien siège des services économiques de l'ambassade. A cela s'ajoutent 10 places de parking, rue Beethoven, et une cave, sans précision de surface, avenue Paul Dumet. Ajoutez à cet état des lieux, deux étages de bureaux de la Défense, aux 12^e et 13^e étages de la Tour Norma, dont une partie est louée au groupe Total, et 28 places de parking en sous-sol ». (Dulin et Merckaert, 2009 : 101).

« Malgré ses dépenses somptuaires et son train de vie fastueux », Houphouët-Boigny « ...n'a jamais été inquiété par la justice de son pays, ni par la communauté internationale. En France, où il détenait pourtant la majeure partie de ses biens, personne n'osa critiquer sa fortune », déplorent Dulin et Merckaert (2009 : 100). Au regard de ce qui précède, quelles incidences la mauvaise gouvernance a eu sur l'évolution de la Côte d'Ivoire du vivant et après la mort de Félix Houphouët-Boigny ?

2. Conséquences des détournements des deniers publics (1960-1993)

Ce chapitre décrit le système politique et économique voulu et imposé par le président Félix Houphouët-Boigny à la Côte d'Ivoire. Il retrace aussi les raisons qui ont motivé l'implantation

d'un tel système de gouvernance au lendemain de l'indépendance en 1960. Le chapitre traite également les méthodes utilisées par Félix Houphouët-Boigny pour faire fonctionner son système politique, et met en relief les crises politiques, sociales, économiques et sécuritaires qui en ont découlées.

2.1. Un système politique et économique répondant à des fins personnelles et étrangères

Le système politique de gouvernance de Félix Houphouët-Boigny est orienté sur deux axes. Le premier choix est la méthode de gouvernance qui est l'imposition d'un parti unique. En effet, le président ivoirien met sous le boisseau le multipartisme, inscrit pourtant dans la constitution du 3 novembre 1960, et opte pour le parti-Etat déclarent Teya (1985 : 11 et 28-29), Dozon (2011 : 112), Wodié (1996 : 81).

Pour atteindre ses objectifs, Félix Houphouët-Boigny impose son parti à tout le peuple ivoirien :

« Le PDCI devra être le creuset à l'intérieur duquel se fondront d'ores et déjà toutes les générations ivoiriennes afin que la méfiance vaincue, jeunes et anciens se retrouvent pour permettre aux uns, d'apporter leur expérience et aux autres, leur culture et leur enthousiasme à l'œuvre de construction » (M. Amondji, 1986 : 137).

Les moyens de fonctionnement du parti-d'Etat sont les faux complots (Teya, 1985 : 123-124), la dictature et la violence, afin d'étouffer toutes velléités d'opposition et aussi semer la psychose générale (Diarra, 1997 : 145-220 ; Baulin, 1982 : 129-146 ; Teya, 1985 : 11 ; Amondji, 1986 : 109 et 115 ; Grah-Mel, 2010 : 81). Les répressions militaires et policières, les faux complots, les arrestations, les emprisonnements, les tortures et la suppression de la vie humaine en secret ou par accident de voitures sont les méthodes utilisées (Teya, 1985 : 34 et 123-124 ;

Diom, 2008 : 14 ; Grah-Mel, 2010 : 83). Seydou Eliman Diarra, l'une des victimes, raconte son emprisonnement sous Félix Houphouët-Boigny : « Quand on a été incriminé, interpellé et incarcéré sans jamais avoir été jugé (...), vous savez la torture qu'on a subie a, certes, été terrible, mais celle qu'on porte est permanente » (Grah-Mel, 2010 : 206). Verschave (2003 : 130-131) décrit aussi Houphouët-Boigny et comment il maltraite ses victimes :

« ...Suit en 1961, avec la complicité de Foccart, une série d'arrestation d'étudiants ivoiriens à Paris. Ces coups d'essai débouchent en 1963 sur le "complot des jeunes" et le "complot des anciens" : on l'aura deviné, ces deux assignations successives permettent de ratisser large. La quasi-totalité des hommes politiques mêlés à la lutte anticoloniale et aux débats qui entourèrent l'indépendance sont arrêtés. (...). Le docteur Houphouët assiste personnellement à la torture de ses principaux rivaux ou opposants potentiels : flagellation au nerf de bœuf, à la lanière tressée, au fouet de liane, à la matraque plombée ; cataplasmes de piment pilé sur les plaies, ou onguents de même composition dans les orifices naturels ; chantage sur les proches. Les uns sont disqualifiés par l'aveu de crimes imaginaires, les autres vont croupir trois ou quatre ans en prison. Quelques-uns, comme Ernest Boka, périssent sous la torture, ou de mauvais traitements. C'est peu, diront certains, par rapport aux crimes commis en d'autres pays. Mais l'opposition est brisée. Toute résistance, au pillage intérieur comme à l'aventurisme extérieur, est découragé pour plusieurs décennies ».

Une autre méthode du système politique de gouvernance mis en place par Félix Houphouët-Boigny repose sur la formation d'un

clan. Celui-ci est chargé de plusieurs missions. Il dirige les démembrements de l'Etat, les sociétés d'Etat, véhicule les idéaux du parti unique, collecte les fonds d'imposition. Le clan du régime a aussi obligation de recruter des hommes pour animer le parti unique, en vue de réussir son fonctionnement et de le perpétuer également (Teya, 1985 : 16-17 ; Amondji, 1986 : 98-100). Teya (1986 : 16) donne des précisions, quand il écrit :

« La triste réalité projetée à la lumière crue de la vérité sans fard, est qu'en Côte d'Ivoire, une cinquantaine de familles vit à l'abri des problèmes d'argent. (...). Cette caste des "bénis" du régime dictatorial du PDCI confisque les $\frac{3}{4}$ des richesses (...). La Côte d'Ivoire appartient à ces nantis... Ils sont partout à la fois : aux bureaux, aux champs, aux réunions du parti et sur les routes pour aller prêcher la bonne parole du PDCI ».

Ces personnes recrutées intègrent des sectes ou associations secrètes installées au centre du pouvoir politique de Félix Houphouët-Boigny. Ce sont la Franc-Maçonnerie, la Rose Croix, le Lyon's Club, le Rotary International, la Jeune Chambre Economique, le Club de Dakar, les Mahi Kari et les Rotaractiens (Teya, 1985 : 16-17 ; Amondji, 1986 : 128-129). Elles gèrent avec Houphouët-Boigny de manière opaque les fonds publics. Ce qui leur "donne droit" « de s'enrichir illicitement... Et... (cette) classe politique d'Houphouët-Boigny s'est montrée excellente élève de son maître qui s'est assigné pour un rôle particulier à l'argent dès le début de son engagement politique... » (Amondji, 1986 : 90).

Houphouët-Boigny répond à ses détracteurs : « Les gens s'étonnent que j'aime l'or. C'est parce que je suis né dedans » (Dulin et Merkaert, 2009 : 100). Houphouët-Boigny fait aussi l'apologie du vol, de détournement des deniers publics auquel s'adonne son clan. Il en est le protecteur (Diom, 2008 : 12 ; Akindès, 2023 : 30-31). Les cas d'Emmanuel Dioulo et de Kadio

Moroko sont révélateurs. Dioulo était député, maire central d'Abidjan, président de l'ARSO, PDG de COGEXIM et ministre. En effet, Emmanuel Dioulo détourne plusieurs milliards de l'Etat ivoirien.

« En décembre 1983 et début de l'année 1984, la Banque Nationale de Développement Agricole (BNDA) fait appel à la COGEXIM son client, pour le rapprochement des écritures comptables des deux sociétés. M0 Emmanuel Dioulo PDG de la COGEXIM, refuse le rapprochement des écritures comptables. Le 2 août 1984, suite à la découverte de la mauvaise gestion de la BNDA, son DG M. Kadio Moroko Gervais est limogé. Finalement, le 30 août 1984, la BNDA et la COGEXIM font le rapprochement des écritures comptables. Les deux parties découvrent que la COGEXIM doit 19 milliards de francs CFA, plus 10 milliards d'agos à la BNDA... »⁹⁰.

Le capitalisme ou le libéralisme économique est le choix économique opté par Félix Houphouët-Boigny pour gouverner le pays. L'économie libérale est ouverte sur les capitaux étrangers, au détriment du secteur privé national. Les accords de coopération économiques signés donnent la priorité aux multinationales françaises (Amondji, 1986 : 127-128). Dégni-Ségui (1979 : 45), tout en dénonçant, décrit l'influence de ces accords de coopération sur l'économie ivoirienne, qui donnent droit aux firmes françaises de s'installer en Côte d'Ivoire et d'avoir en priorité les marchés :

« La coopération tend (...) à conserver sous une forme nouvelle le statu quo ante coloniale. Si, formellement, le rapport politique et juridique est nouveau, eu égard à nominale de l'Etat successeur

⁹⁰ Afrik Soir du 26 mars 2021. <https://afriksoir.net/26-mars-1985-ce-jour-la-le-depute-maire-et-pdg-emmanuel-dioulo-fuyait-pour-eviter-un-proces/> consulté le 25/09/2023 à 15 :29

et l'égalité souveraine des deux partenaires, substantiellement, le rapport demeure le même que celui de la colonisation. La succession dans ce cadre se trouve assurée et garantie, constituant l'expression juridique de cette reconduction *statu quo ante* coloniale et assume pleinement les droits et les obligations de ce dernier. Et comme la coopération entre la France et Côte d'Ivoire est intense, la succession a des chances d'être la plus complète possible ».

Les révélations de Dégni-Ségui montrent la complicité qui existe entre la France gaulliste et Félix Houphouët-Boigny dans le cadre du choix du système économique pour la Côte d'Ivoire. Ce choix accorde plus d'intérêts à l'économie française qu'à celle de la Côte d'Ivoire et montre la continuation de l'impérialisme et du colonialisme de la France sous autre forme. En outre, le code d'investissement permet aux opérateurs économiques de rapatrier sans aucun problème la plus-value de ce qu'ils gagnent en termes d'argent dans leurs pays d'origine (Teya, 1985 : 12). L'eau et l'électricité sont dans la main de Bouygues (Mattei, 2014 : 147-148 et 172). Une telle politique économique bien planifiée avec la France ne peut se réaliser, à l'analyse, sans la corruption, le pillage des ressources économiques et bien entendu sans susciter l'appauvrissement du pays pourvoyeur, la Côte d'Ivoire.

L'analyse de Teya et celle de Dégni-Ségui montrent les limites des accords de coopérations franco-ivoiriens. Elles décrivent également les insuffisances du code d'investissement voulu par Félix Houphouët-Boigny. Elles révèlent également les intérêts réels cachés de la France et de Félix Houphouët-Boigny avec son clan dans l'économie ivoirienne. Une telle gouvernance basée sur l'hypocrisie politique ne peut fonctionner, « ...sans provoquer une explosion de colère...des populations... » de Côte d'Ivoire.

2.2. Les conséquences du système : remous sociaux, politiques et l'insécurité (1960-2017)

Les détournements des deniers publics montrent la faillite politique du régime de Félix Houphouët-Boigny. Les agitations violentes qui en découlent sont de plusieurs ordres notamment social, politique et sécuritaire entre 1960 et 1993. Elles atteignent leur paroxysme entre 1999 et 2017. En effet, entre 1975 et 1993, la Côte d'Ivoire vit une période économique très difficile de son histoire (Settié, 1997 : 171-184). Baulin (1982 : 166-167) révèle :

« Dans une analyse antérieure de l'économie ivoirienne, la Banque mondiale avait évalué la dette extérieure de la Côte d'Ivoire au 31 décembre 1972 à 699 755 000 dollars. (...). En 1976, ...l'Etat ivoirien se voyait dans l'obligation de recourir de plus en plus au marché des « Euro-devises » - à taux d'intérêts très élevés-pour couvrir ses besoins : “Le pourcentage de la dette envers les banques privées, lisait-on, a presque triplé entre la fin de 1968 et la fin de 1974“. La situation sur le front de la dette extérieure est allée en empirant et le tableau de son évolution se présente sous la forme que voici :

1969 : 388 000 000 dollars ;

1975 : 1 535 000 000 dollars ;

1978 : 4 230 100 000 dollars ».

Ces difficultés économiques et financières obligent la Côte d'Ivoire de Félix Houphouët-Boigny à prendre des mesures drastiques telles que la réduction des salaires, liquidation ou privatisation des sociétés d'Etat (SODE) pour faire face aux remous sociaux (Diom, 2008 : 13-18). C'est ainsi qu'un premier ministre est imposé à Félix Houphouët-Boigny par la France. En 1990, il nomme pour la première fois en Côte d'Ivoire Alassane Ouattara, un fonctionnaire du Fonds Mondial International pour redresser l'économie (Mattei, 2014 : 147-150 ; Diom, 2008 : 19-

21 ; Dozon : 21-23). Les mesures contraignantes prises pour réduire les dépenses de l'Etat suscitent des crises politiques et des remous sociaux au sein des fonctionnaires, surtout le milieu des enseignants (Grah-Mel, 2010 : 41 et 81-82 ; Akindès, 2023 : 25-26).

Entre 1980 et 1983, Laurent Gbagbo est très critique envers le régime du PDCI. Il dénonce les abus du pouvoir de Félix Houphouët-Boigny. Pour cela, il en paie les frais :

« ...l'organisation des pseudo-complots...eut pour résultat immédiat le départ précipité de Laurent Gbagbo pour la France à qui l'on avait confié, suite à sa conférence, qu'il était menacé de mort et qu'il ferait mieux de fuir le pays... » ; « pour gagner la France, il dut passer clandestinement par la Haute-Volta qui n'avait pas encore changé de nom » (Dozon, 2011 : 116).

En 1993, au lendemain du décès de Félix Houphouët-Boigny, Alassane Ouattara, Konan Bédié et Laurent Gbagbo disputent le pouvoir (Diom, 2008 : 21-25 et 46-60 ; Dozon, 2011 : 21-40). Ces conflits politiques s'aggravent à partir de 1999.

Dans le milieu des paysans, ce sont les mêmes manifestations. Le régime du Président Félix Houphouët-Boigny fait face à des agitations paysannes consécutives à la mévente des produits de commerce, surtout le binôme café-cacao, base de l'économie ivoirienne. Les diverses taxes prélevées sur les produits de rente ont pour mission de compenser les pertes (Diom, 2008 : 9 ; F Grah-Mel, 2010 : 47). Mais face à la crise économique, la BNDA et la CAISTAB sont dans l'incapacité d'intervenir aux côtés des paysans et sont liquidées (Diom, 2008 : 9). Les raisons fondamentales résident dans les détournements et la corruption auxquels s'adonnent Félix Houphouët-Boigny et son clan (Teya, 1985 : 11 et 16-20 ; Diom, 2008 : 9 et 12 ; Akindès, 2023 : 30-31 ; Dulin et Merckaert, 2009 : p.99-100). Avec l'avènement du

multipartisme en 1990, les paysans savent désormais qu'ils disposent d'un droit : celui de revendiquer. Ils sont aussi imprégnés du rôle de la Caisse de Stabilisation (CAISTAB) » à leur endroit et de leur argent, détourné par Houphouët-Boigny et son régime (Baulin, 1982 : 168 ; Diom, 2008 : 8).

Au niveau de la société en général, les mouvements de protestation sont au paroxysme (Dozon, 2011 : 107-118 et 121-128). Le temps de découvrir « les faussetés salutaires, pour quelque bonne fin » proclamées (Swift, 2017 : 12) est maintenant arrivé pour connaître les malversations financières du régime dirigé par Félix Houphouët-Boigny. La jeunesse ivoirienne et les travailleurs licenciés sont désespérés. La première couche est fatiguée de vivre sans emploi et la deuxième dans le chômage. La crise économique fait déborder l'impatience et les colères. Devant une telle situation difficile, « Tapis dans l'ombre du SYNESCI et du SYNARES..., les opposants (...) multiplient les grèves de protestation » (Diom, 2008 : 10-11).

Les politiciens manipulent et incitent les élèves et étudiants à la révolte, sous la direction de Martial Ahipeaud (N'Goran, 2015 : 27-35 ; Diom, 2008 : 10). « Comme des "troupeaux sans berger" », les élèves et étudiants descendent dans les rues pour revendiquer, à leur tour, des meilleures conditions d'études, telles que le paiement des bourses (Diom, 2008 : 10 ; N'Goran, 2015 : 27-35). Ils s'attaquent frontalement et sévèrement au président Félix Houphouët-Boigny et à son régime. Les grévistes sont munis de tracts, distribués secrètement par l'opposition, pour dénoncer les vols des deniers publics opérés par Houphouët-Boigny et son régime. Ils crient et scandent dans les rues « Houphouët voleur ! Houphouët voleur ! Houphouët voleur ! » (Diom, 2008 : 10 ; Dozon, 2011 : 21 ; N'Goran, 2015 : 27-35).

La situation sécuritaire de la Côte d'Ivoire devient aussi de plus en plus alarmante et préoccupante. Des groupes d'étudiants et des jeunes désœuvrés, s'adonnent à la violence (N'Goran, 2015 : 27-35). D'autres pratiquent la prostitution, le grand banditisme (Dozon, 2011 : 20-25). Ils s'agitent dans les rues, universités avec des machettes, couteaux, gourdins, et même des pistolets. Ils s'affrontent, se poursuivent, pillent les commerçants installés sur les sites universitaires. Ils provoquent des interruptions de cours dans les amphithéâtres. L'étudiant Thierry Zebié Zirignon paie les frais de l'insécurité. Il est tué le 17 juin 1991 sur le campus universitaire de Cocody⁹¹. La révolte des étudiants et des opposants dans les rues est possible grâce à l'avènement du multipartisme (Diom, 2008 : 10-11). En 1993 et 2017, l'aggravation de la mal gouvernance débutée en 1960 suscite des guerres civiles, politiques et militaires à partir du coup d'Etat militaire de décembre 1999 et la Côte d'Ivoire vit dans l'insécurité depuis lors, malgré le semblant d'accalmie.

Conclusion

Au terme de la réflexion, il faut retenir que le régime dirigé par Félix Houphouët-Boigny a mal géré les fonds publics de l'Etat ivoirien. Le président Félix Houphouët-Boigny a installé un clan, soumis à ses pensées, ses idéaux et aux directives du parti unique au pouvoir, le PDCI-RDA. Il a fait table rase sur le multipartisme et instauré un parti unique ou parti-Etat. Les faux complots, les arrestations, les tortures, emprisonnements, les accidents de voitures, les suicides, les répressions policières et militaires sont les méthodes de fonctionnement. Le but est d'étouffer toutes velléités d'oppositions, de création de partis politique et de contestations des malversations financières du régime.

⁹¹ André Silver Konan, « Assassinat de Thierry Zebié le 17 juin 1991. Le premier crime de la Fesci ? », <https://afriksoir.net>, actualité, consulté le 17 septembre 2023 à 1h 35 mn 16 s.

Le capitalisme ou le libéralisme économique est le choix économique sur lequel reposait le développement de la Côte d'Ivoire. Mais il n'était pas un choix qui arrangeait le peuple et le pays, parce que monopolisé par les sociétés étrangères. L'initiative privée nationale a été négligée au profit du capitalisme d'Etat qui profitait à une petite bourgeoisie locale et à l'économie extérieure, avec en tête l'Etat français et ses firmes multinationales. L'économie libérale était en réalité orientée sur la corruption, le vol de l'argent public, l'enrichissement illicite d'une petite bourgeoisie formée et sur le rapatriement des gains générés par les entreprises étrangères dans les pays d'origine.

Le système politique et économique qu'il a imposé à la Côte d'Ivoire avec la complicité de la France, a contribué à appauvrir le peuple ivoirien et le pays. L'Etat était dans l'obligation de se s'endetter, de réduire son train de vie, de réduire les salaires publics, liquider les sociétés d'Etat, de licencier des travailleurs pour résoudre les problèmes. Malgré tout, les détournements des fonds publics et le rapatriement sans limite des fonds à l'étranger demeurent un problème gordien et s'est aggravée par la crise économique mondiale. Face à l'incapacité des autorités ivoiriennes de faire face à ses dépenses régaliennes, des mouvements de tout genre, sociaux et politiques fragilisent la sécurité nationale.

En dépit des tentatives de dissuasion par des répressions policières et militaires, des essais de solutions par l'instauration du multipartisme pour une participation démocratique à la vie politique nationale et la nomination d'un premier ministre pour redresser l'économie, les tensions vont de mal en pis. De 1990 à 2017, des émeutes, des affrontements, un coup d'Etat militaire et une rébellion surviennent dans le pays et provoquent des conflits armés civilo-politiques et militaires. Conséquences : l'insécurité s'installe dans la Côte d'Ivoire et suscite le terrorisme, le djihadisme, des braquages à mains armées. Sont

observés au quotidien des agressions à la machette par des jeunes délinquants, appelés “enfants microbes ou en conflit avec la loi“, la consommation et la vente de la drogue et multiple forme de prostitution. Tous ces maux sont de la responsabilité du président Félix Houphouët-Boigny et son clan, du fait des malversations, du mauvais choix économique et de système de gouvernance mis en place avec la complicité de la France gaulliste.

Bibliographie

AKINDÈS Francis (2008) « Racines des crises socio-politiques en Côte d’Ivoire et sens de l’histoire » *CODESRIA*, 7 Dakar, p.149-168. <https://publication.codesria.org>. Consulté le 23-09-2023 à 21h 54 mn 8 s.

AMONDJI Marcel (1986) *Côte d’Ivoire : le PDCI et la vie politique de 1944 à 1985*, Paris, L’Harmattan.

BAKER Raymond (2005) *Capitalism’s Achilles Heel*, Will.

BAULIN Jacques (1982) *La politique intérieure d’Houphouët-Boigny*, Paris, Eurafor-Press.

BERGER Flore et ZRAN Anicet (2023) *Nord-Est de la Côte d’Ivoire entre économie illicite et extrémisme violent*, Global Initiative.

DIARRA Samba (1997) *Les faux complots d’Houphouët-Boigny*, Paris, Karthala.

DOZON Jean-Pierre (2011) *Les clefs de la crise ivoirienne*, Paris, Karthala.

DULIN Antoine et MERCKAERT Jean (2009) « Côte d’Ivoire : Félix Houphouët-Boigny et Henri Konan Bédié », *Biens mal acquis. A qui profite le crime ?* Paris, CCFD-Terre solidaire.

DIOM Edna (2008) *Côte d’Ivoire : un héritage empoisonné*, Paris, L’Harmattan

GRAH-MEL Frédéric (2003) *Félix Houphouët-Boigny : l'épreuve du pouvoir*, Paris, Karthala.

GRAH MEL Frédéric (2003) *Félix Houphouët-Boigny : le fulgurant destin d'une jeune proie*, Paris, Maisonneuve et Larose.

KABA Lansiné (1989) *Le "non" de la Guinée à de Gaulle*, vol.1, Paris, Braudard et Taupin.

KONAN André Silver, « Assassinat de Thierry Zebié le 17 juin 1991. Le premier crime de la FESCI ? », <https://afriksoir.net>, consulté le 17 septembre 2023 à 1h 35 mn 16 s.

MADELIN Philippe (1993) *L'or des dictatures*, Paris, Fayard.

MATTEI François (2014) *Pour la vérité et la justice. Côte d'Ivoire : révélations sur un scandale français*, Paris, éditions du Moment.

NANDJUI Pierre (1995) *Houphouët-Boigny : l'homme de la France en Afrique*, Paris, L'Harmattan.

N'GORAN David (2015) *Les enfants de la lutte. Chroniques d'une imagination politique à Abidja*, Abidjan, NEB.

NIAKATÉ Haby et DUHEM Vincent (2017) « Côte d'Ivoire : malaise dans les rangs », *Jeune Afrique*, 57^e année, n°2923, du 15 au 21 janvier, p.32-35.

NIANGORAN-BOUAH Georges (1998) « Kouamé Adingra et l'alternance politique au Gyaman », *Racines*, n°3, 1^{er} semestre, revue culturelle africaine, p.13-47.

OUATTARA Azoumana (2008) « L'armée dans la construction de la nation ivoirienne », *CODESRIA*, 7 Dakar, p.149-168. <https://publication.codesria.org>. Consulté le 23-09-2023 à 21h 41 mn 18 s.

SETTIÉ Louis Édouard (1997) *L'État et le processus de développement en Côte d'Ivoire : 1960-1980*, Abidjan, IPNETP.

SWIFT Jonathan (2017) *L'art du mensonge politique*, Grenoble, Jérôme Million.

TEYA Pascal Koffi (1985) Côte d'Ivoire, le roi est nu, Paris, L'Harmattan.

VERSCHAVE François-Xavier (2003) *La Françafrique, le plus long scandale de la République*, Paris, Stock.

WODIÉ Vaganh Francis (1996) *Institutions politiques et droit constitutionnel en Côte d'Ivoire*, Abidjan, PUCI.